



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du mercredi 17 Juin 2026 à l'Hotel Kyriad , Perpignan de 18h à 20h

Sont présents : 15 membres, 11 procurations :

Liste des présents :

Jean Philippe Lacoste, président
Christine Lair, vice-présidente
Patrick Bazin, trésorier, excusé car retard de TGV
Sandrine Aubie, secrétaire générale
Jean Favennec, président d'honneur
Eric Palvadeau, BRGM Occitanie
David Rosebery, ONF
Fanny Puppink
Bertrand Duport,
Vincent Bawedin,
Isabelle Hildwein, MTES
Guillaume Bezert, Office de l'environnement de la Corse
Gianluigi Cancemi, Office de l'environnement de la Corse
Olivier Maquaire
Sylvie Lacoste

Participants en visioconférence : Odile Jacquemin et Jean-Louis Pacitto

.....

Le président Jean-Philippe Lacoste accueille les présents et excuse l'absence de Patrick Bazin, qui a eu des difficultés de correspondance ferroviaire et n'arrivera que très tardivement. Il présentera les comptes à sa place avec les documents transmis.

1° Approbation du compte-rendu de l'AG de Noirmoutier du 26 mars 2025

Il demande s'il y a eu des demandes de modification du CR envoyé aux membres. En l'absence de toute observation reçue, le président soumet au vote le compte-rendu de cette Assemblée générale statutaire, qui est **approuvé à l'unanimité des présents**.

2° Rapport d'activités de l'année 2025

Jean-Philippe Lacoste rappelle la tenue de **deux ateliers de terrain** :

- ✓ **Noirmoutier les 27 et 28 mars 2025**, auquel il regrette de ne pas avoir pu participer pour des raisons de santé. Il en a eu des échos très positifs, du fait de la fréquentation en nombre des participants et de l'intérêt manifesté pour les sites visités. Il salue le soutien de l'ONF, du Conservatoire du Littoral et de la Communauté de communes de Noirmoutier et les félicite pour leur organisation et l'accueil des participants (une quarantaine) *et rappelle que le compte rendu se trouve sur le site d'EUCC France*. Il remercie également Christine Lair et Patrick Bazin de l'avoir suppléé.
- ✓ **Corse, qui s'est tenu à Bastia, sur deux jours, les jeudi et vendredi 2 et 3 Octobre 2025**, ce qui a permis de visiter plus de sites et notamment d'appréhender la problématique des banquettes de posidonies sur les plages du nord du Cap Corse.

Il remercie chaleureusement **l'Office de l'Environnement de la Corse**, son directeur Serge Calendini et son équipe, pour l'organisation très efficace de ces journées de terrain. Serge n'a pu venir participer à notre atelier catalan mais il y est représenté par son collègue Guillaume Bezert. Il associe à ses remerciements tous les intervenants du Conservatoire du Littoral, les universitaires et les représentants des organismes publics et des collectivités qui ont représenté les élus en cette période préélectorale de réserve avant les municipales de mars 2026.

Si la participation a été moins nombreuse (une trentaine de personnes) du fait du coût des déplacements et de l'éloignement, cet atelier a été très apprécié par tous les participants qui ont pu bénéficier en outre d'un temps ensoleillé.

Il ajoute qu'au cours de l'AG de Noirmoutier puis du Conseil d'administration qui s'est tenu le 1^{er} Octobre à Bastia, la durée à 3 ans des mandats des administrateurs a été confirmée et l'effectif des membres du CA d'EUCC-France a été porté de 12 membres à 13 membres pour faire entrer un nouveau représentant.

En dehors des ateliers de terrain, Jean-Philippe Lacoste fait état de sa participation aux réunions du Comité National du trait de côte, présidé par la députée de Gironde, Sophie Panonacle. Ces réunions ont été suspendues en raison des élections puis reprises mais n'ont guère fait avancer le sujet majeur des ressources financières à trouver pour gérer la question de l'érosion côtière et de la submersion marine (recomposition spatiale, rachat des biens et indemnisation des propriétaires) en dépit des nombreux rapports et propositions des Inspections générales ; l'attente des élus et des populations est toujours aussi forte.

Une discussion s'engage entre les participants ; Isabelle Hildwein insiste pour que les ressources du Fonds Vert soient sollicitées par les collectivités qui s'engagent à lancer des stratégies locales. Elle reconnaît que les nombreux événements climatiques survenus ont impactés les ressources du Fonds Barnier et qu'il faut trouver d'autres moyens financiers ; elle

assure que les discussions se poursuivent dans les instances gouvernementales sur les possibilités de trouver des fonds sans créer de nouvelles taxes (prélèvements sur les locations touristiques (type AirBnB) Éolien en mer, autres ?). Elle témoigne également de l'impatience des membres du CNTC qui attendent des réponses depuis des années.

Vincent Bawedin explique la prudence des collectivités et intercommunalités car elles ne connaissent pas le montant des dépenses engagées et vivent dans l'incertitude des financements de l'Etat. Il reconnaît que les collectivités du sud-ouest ont « un temps d'avance », les stratégies locales ayant été élaborées depuis longtemps grâce notamment au travail en amont du Gip littoral aquitain. S'agissant des travaux engagés pour Biscarrosse, L'AFITF a participé au financement puis le Fonds vert a pris le relais mais il reste toujours des inquiétudes sur la poursuite des financements régionaux en 2027 et les espoirs de trouver des fonds à l'échelon européen avec les projets FEDER.

Il regrette par ailleurs l'absence des assureurs dans ces débats car ils devraient participer à la prise de conscience générale sur l'augmentation des risques et leurs coûts .

Eric Palvadeau précise qu'en Occitanie, la Région soutient les projets de stratégies locales.

Jean-Philippe Lacoste déplore la distinction artificielle et financière entre érosion côtière et submersion marine qui empêche d'avancer sur ces débats. Il attend aussi la publication officielle du décret Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, prêt depuis décembre 2025. Christine Lair intervient pour s'étonner du maintien de cette terminologie (trait de côte) depuis longtemps décriée par les scientifiques qui lui préfèrent les termes de système côtier !

Le président met au vote le rapport d'activité qui est approuvé par l'unanimité des présents.

3° Rapport financier de l'année 2025

En l'absence de Patrick Bazin, le président lit les documents envoyés par le trésorier et précise que ces comptes ont été vérifiés par le cabinet comptable de Rochefort.

Il évoque le renouvellement de la Convention avec le Centre de la Mer pour un montant identique à celui des années précédentes mais le CA a tenu compte des souhaits exprimés de les solliciter plus. Il leur a été demandé de participer plus activement à l'activité « diffusion de l'information » d'EUCC France. Comme cela avait été envisagé, Emilie Milon du Centre de la Mer, en coordination avec Jean-Philippe Lacoste et Sandrine Aubié, ont réalisé des interviews et monté des capsules vidéos des intervenants avant la tenue des ateliers de Perpignan. Cette initiative témoigne des avancées de ce partenariat.

Recettes : 16 058 euros (3 190 adhésions + 2 420 inscriptions ateliers + 448 intérêts)

Il note que les 10 000 euros de subvention du Ministère de l'écologie sont indispensables à la vie de l'association et rappelle, comme le Trésorier le fait chaque année, qu'il faut être prudent

car le renouvellement de cette subvention n'est pas automatique et son montant pourrait baisser compte tenu de l'état des finances publiques. Il salue la présence à Perpignan d'Isabelle Hildwein, fidèle soutien d'EUCC auprès du Ministère de la transition écologique qu'elle représente.

Dépenses : 16 748 euros

soit un déficit de 690 euros

La tenue des 2 ateliers annuels engendrent des dépenses variables selon les années et selon le soutien des collectivités (dépenses pour des locations diverses : bus, salles et les frais de restauration)

Le budget est soumis au vote des participants et accepté à l'unanimité

Concernant le budget de l'association, le président en accord avec le Trésorier et le Bureau, rappelle la réflexion en cours sur l'augmentation des frais d'inscription aux ateliers afin de tenir compte de la hausse des frais occasionnés par l'organisation des ateliers (prix de restauration, bus, salle etc comme évoqué précédemment). Il relaye la proposition de passer des 35 euros actuels à 40 euros ? voire 45 ? ou plus, selon le statut d'adhérent ou de non - adhérent.

Les participants sont favorables au principe d'augmenter les tarifs d'inscription, conscients de la hausse des coûts d'organisation des ateliers pour lesquels la participation demandée reste très modeste au regard d'autres événements type colloques.

Et la réflexion se poursuit pour réviser également le montant des adhésions annuelles pour les personnes et pour les organismes.

En l'absence du trésorier, aucune décision n'est votée mais la question est acceptée dans son principe.

Il est convenu de relancer les collectivités et leurs nouveaux élus pour augmenter le nombre des adhérents.

Jean-Philippe rappelle qu'il a fait le tour des Fondations en 2025 pour chercher de nouvelles pistes de financements. Il va recommencer mais effectivement, il n'y a que la participation à des appels à projets qui pourraient se concrétiser.

Christine Lair rappelle que l'ANEL est en cours de renouvellement de ses membres après les élections (Conseil d'administration et Comité directeur) et propose à Jean-Philippe de réitérer sa candidature comme personnalité qualifiée au sein du CA auprès du nouveau président Jean-Charles Orsucci, comme l'était la présidente d'EUCC France, Yvonne Battiau depuis de nombreuses années. Cela permettrait de solliciter des élus pour l'organisation d'ateliers et quand ils étaient demandeurs, d'obtenir plus facilement leur soutien par la mise à disposition de salles et de bus de la collectivité.

Jean-Philippe LACOSTE est désormais officiellement nommé personnalité qualifiée du CA de l'ANEL.

4° Relations avec les branches européennes d'EUCC -France

Il nous avait semblé Intéressant de savoir si le réseau était encore actif depuis les colloques organisés par EUCC-France (Merlimont en 2012 et Biarritz en 2016) qui avaient suscité une participation très nombreuse des différentes branches du réseau.

Patrick Bazin avait réalisé une vidéo de présentation de nos activités suite à une sollicitation reçue pour le colloque qui s'est tenu en Roumanie en 2025.

Amélie Roche s'était portée candidate l'an dernier pour suivre ce dossier mais elle regrette de ne pas avoir eu le temps de le faire.

Olivier Maquaire se propose pour reprendre ce travail de contacts et **Fanny Puppink** accepte également de répondre aux mails adressés par la branche allemande qui semble la plus active depuis le départ en retraite des piliers du réseau européen. Elle évoque des échanges avec Make Isermann.

5° Questions diverses sur les activités 2026

- **Participation au Festival de l'Île Tudy, « Si la mer monte », à l'invitation de Denez l'Hostis, vice-président de l'association EFFET-MER, les 23 et 24 mai 2026, à Loctudy, avec la Martinique comme invitée d'honneur et ses élus dont Marcellin Nadeau, député et ancien maire du Prêcheur, commune très impliquée dans l'adaptation aux conséquences des changements climatiques et la lutte contre l'érosion côtière .**

Christine Lair et Patrick Bazin y ont représenté EUCC France.

Voir sur le site de [EUCC-France](#) le résumé de ces journées

- Proposition d'élargir la composition du CA d'EUCC-France

Jean Favennec estime qu'il serait intéressant de solliciter des botanistes en s'adressant au Conservatoire botanique car il trouve que cette discipline manque dans nos ateliers. Il a consulté avec intérêt le guide de la flore de la Cote Catalane réalisé en 2022 et présenté au public et aux scolaires. Un exemple qui peut être suivi par d'autres régions.

- Fidéliser les adhérents , en dehors des ateliers ?

A cette question récurrente, Jean Philippe Lacoste rappelle les propositions émises par les membres du CA et qui vont être réalisées au cours de l'été.

- **La réalisation de courtes vidéos des intervenants avant l'atelier**, faite pour la première fois et très appréciée.
- L'idée **d'une lettre d'information** ou **d'une feuille de liaison** à diffuser sur le site aux membres (et aux sympathisants) ***mise en place après l'atelier de Catalogne***
- **une synthèse illustrée de l'atelier de Catalogne et une information sur le festival de l'île Tudy**
- **une première info sur le prochain atelier sur la côte d'Opale**
- et éventuellement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour du vendredi matin et qu'on n'a pu traiter faute de temps (démarche de la FNAU et 40 ans loi littoral) cf **communication de la réponse d'EUCC France et de son président sur l'application de la Loi Littoral de 1986.**

Il remercie chaleureusement les intervenants qui ont accepté cet exercice et Sandrine Aubié et Emilie Milon du Centre de la mer d'avoir réussi à les mettre en ligne dans les temps.

Enfin, il informe que le représentant de MALTAE, Jean-Louis **Pacitto** a envoyé le texte d'une tribune intitulée « *Quand la mer redessine la terre : Amphibium ou un littoral en métamorphose* », contribuant à nourrir la réflexion sur les nouvelles contraintes des architectes et urbanistes pour s'adapter à la situation nouvelle des littoraux.

Ces textes peuvent être relayés sur [le site de EUCC](#) pour contribuer aux échanges entre différents partenaires.

La séance est levée à 20 heures et le président donne rendez-vous à 7H45 à la gare routière de Perpignan pour l'atelier de terrain du lendemain.
